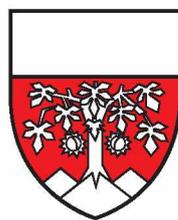


Journal communal d'information
édité par la Municipalité du
Mont-sur-Lausanne

Responsable:
M. M. Amaudruz, municipal

Rédaction:
Greffé municipal

Impression:
J.-P. Hauswirth, Le Mont



AUX COINS DU MONT

Billet du Syndic

Assermentation des autorités Législature 2011-2016

Le 15 juin dernier, à l'Aula du collège du Mottier, **M. le Préfet Terribilini** a assermenté les Conseillères et Conseillers communaux ainsi que la Municipalité du Mont-sur-Lausanne (voir compte rendu ci-après).

Pour la nouvelle législature qui a débuté le 1^{er} juillet, l'organisation de la Municipalité est la suivante :

- **M. Jean-Pierre Sueur**, Syndic Administration générale, Aménagement du territoire, Police des constructions.
- **M. Michel Odier**, municipal Travaux, Routes, Collecteurs.
- **M. André Guex**, municipal Bâtiments.
- **M. Bernard Chabloz**, municipal Domaines & Forêts, Déchets.
- **M. Michel Amaudruz**, municipal Finances, Informatique.
- **Mme Geneviève Hochstrasser**, municipale Police, Ecole, Cultes, Hygiène.
- **M. Jacques Marchand**, municipal Affaires sociales, Défense incendie, Protection civile.
- **Le premier vice-président** pour la législature : M. Michel Amaudruz.
- **Le deuxième vice-président** pour la législature : M. Michel Odier.

La Municipalité sera aussi présente au sein de plusieurs associations et comités régionaux. Les nominations à ces divers postes se dérouleront entre septembre et novembre de cette année. Dès la fin 2011, la répartition complète et précise des dicastères pourra être consultée sur le site Internet communal.

Le Mont et l'agglomération

Dans le registre des thèmes évoqués durant la campagne électorale de ce printemps, celui qui revenait le plus souvent fut le développement régional, la croissance de l'arc lémanique et le « trop-plein » provoqué par cette dernière. De nombreuses voix se sont élevées pour nous dire qu'il faut décroître, freiner cet élan, voire repenser notre société actuelle.

Recommander l'arrêt de cette logique de développement, c'est avoir courte mémoire. Souvenez-vous des années 90 lorsque les entreprises fermaient ou quittaient notre région et que le chômage prenait l'ascenseur. L'arc lémanique a stagné pendant près de dix années à cause de cette récession pour ne pas avoir su assurer sa prospérité de manière durable. Se fermer, c'est risquer de perdre rapidement les atouts indispensables à notre bien-être. « Se plaindre de la création d'emplois et d'une économie dynamique est un peu un réflexe d'enfant gâté ». (JC Mermoud).

Il est vrai que le bassin lémanique et la région lausannoise en particulier, sont l'une des régions les plus attractives de Suisse grâce notamment à son dynamisme, à la qualité de ses aménagements et au niveau élevé de l'enseignement. Tout au long de son histoire, le Canton de Vaud a su mettre sur pied une économie des plus diversifiées. Nous en profitons largement aujourd'hui et cette attractivité a, bien entendu, un impact direct sur la démographie. **Notre Canton compte environ 708'000 habitants**, fin 2010, avec une croissance estimée de 1 à 2 % par année.

Cette population se concentrera, dans une très large mesure, dans l'agglomération **Lausanne-Morges**. Pour mémoire, ce territoire accueille actuellement près du **50 % de la population et 60 % des emplois** du Canton.

Ces propos entretiennent un mélange des thèmes, l'agglomération lausannoise souffre d'un manque important de logements et sa transformation urbaine pèse sur les infrastructures

actuellement sous-dimensionnées. Certes l'arrivée de nouvelles multinationales provoque une certaine demande en logis, mais les causes premières sont très diverses et la plus grosse pression sur la demande en logements est endogène. Selon les statistiques, une grande demande en habitat est provoquée par un déplacement de la campagne vers les centres, par l'éclatement familial, par la vie en solitaire et par une jeunesse actuelle bien plus urbaine qu'auparavant. D'autre part, avec l'évolution de notre confort nous consommons plus de mètres carrés habitables que dans les années 80. Enfin, pour des raisons économiques, les constructions de logements sont en retard sur les besoins, l'offre suit la demande et les permis de construire, pour nombre de raisons, mettent du temps à être libérés.

Pour le secteur du **Nord lausannois**, ce ne sont pas moins de **37'000 habitants et emplois qu'il s'agira de gérer ces prochaines décennies**. Cette population devra s'intégrer socialement, vivre, travailler et se déplacer tout en respectant l'environnement.

Sous l'éclairage de ces chiffres, on peut prendre la mesure du défi qui nous attend. D'ailleurs, les autorités politiques, régionales et communales ont commencé à y réfléchir il y a une dizaine d'années déjà en s'organisant en Schéma directeur, préservant ainsi l'autonomie communale dans le pilotage des projets intercommunaux. Principalement, ces projets comportent trois volets principaux : la mobilité, l'urbanisation et la gestion des espaces verts.

Le Mont actuel et futur

Nous sommes une commune périurbaine, nous sommes la liaison entre ville et campagne et notre défi résidera dans notre capacité à rester à la fois ville et campagne.

En 1993, le Conseil Communal adopta un plan général d'affectation (PGA), instrument de planification à long terme, permettant un développement maîtrisé du territoire, alliant construction, agriculture et espaces verts.

Le nouveau quartier du Rionzi en est la première conséquence visible. Ces nouveaux habitants ouvrent la voie de l'urbanisation de notre Commune. Ce sont les premiers des **4 à 5'000 nouveaux résidents** que le PGA, accepté par les citoyens et le Conseil Communal, prévoit **d'ici à une vingtaine d'années**.

Accueillir de nouveaux habitants nécessite pour notre Commune une profonde adaptation de ses infrastructures. Les écoles et le projet retenu dit « Les trois danseuses » dont la construction du premier bâtiment a commencé récemment. La suite du programme se réalisera en suivi sur les 4 à 5 années prochaines.

Les transports publics avec le passage de la ligne 8 à une cadence de 10 minutes pour l'horaire 2012.

Au printemps 2009, la première garderie s'est ouverte sur le territoire communal. Ce n'est de loin pas suffisant et l'ouverture de plusieurs dizaines de places supplémentaire s'avère nécessaire.

Le parascolaire, offrir la possibilité aux familles monoparentales, aux parents professionnellement occupés une gestion de leurs enfants compatible avec leurs diverses occupations.

L'école en continu sera-t-elle effective et avec quelles conséquences pour les communes. Les informations nous manquent encore actuellement.

La police coordonnée acceptée en votation populaire dont la structure et les coûts ne seront réellement connus qu'en début 2012.

Cette liste n'est certes pas exhaustive mais l'on peut déjà en appréhender les effets financiers sur les comptes communaux. Il est bon de rappeler qu'un peu plus de la moitié du budget communal est le fait de transfert de charges du Canton et que le solde de notre budget reste à maîtriser par la Commune.

L'évolution de la dette communale par habitant a passé de **Fr. 1'712.- en 2006** à **Fr. 4'500.- en 2010** et les prévisions pour cette année **2011** sont proches de **Fr. 7'000.-**. Comme on le voit, la situation financière de notre Commune continue à se péjorer et la nouvelle Municipalité devra fixer un plafond d'endettement pour la législature 2011-2016 en tenant compte des investissements en cours et futurs. Un choix parmi les investissements devra être fait en rapport à notre état financier.

Enfin et pour le sujet qui fâche, il sera inévitable d'augmenter à très brève échéance, le taux d'imposition communal malgré les rentrées fiscales apportées par les nouveaux habitants.

Autre sujet important, la communication. Communication entre les autorités communales et la population mérite d'être repensée. Le site Internet communal actuellement en développement sera un des vecteurs principal d'information pour la population montaine.

Nous allons y travailler afin que toutes les publications utiles soient à disposition de chacun. Le journal « Aux 4 Coins du Mont », organe d'information important, se devra d'être encore plus explicatif sur les problématiques communales.

Voilà, montaines et montains les quelques pistes de la prochaine législature. Je vous souhaite, citoyennes, citoyens du Mont, Conseil communal et Municipalité une excellente collaboration pour la législature 2011-2016.

Jean-Pierre Sueur, Syndic

Reflets de Législatif

C'est au soir du lundi 27 juin que se tient l'ultime séance de cette législature.

Rapport de la Municipalité sur la Gestion 2010

Après avoir pris connaissance du rapport de la Commission de gestion et procédé à l'examen du préavis y relatif, le Conseil accepte le rapport de la Municipalité sur la gestion 2010 tel que présenté.

Comptes communaux 2010

Suivant les recommandations de la Commission des finances et non sans avoir méticuleusement passé en revue le préavis présenté par l'Exécutif communal, le Législatif adopte les comptes de l'année 2010 tels que présentés.

ARASPE

L'Association régionale de l'action sociale Prilly-Echallens (ARASPE) est composée du Centre Social Régional (CSR) et des Agences d'assurances sociales (AAS). L'agence du Mont gère les communes de Cugy, Morrens, Bretigny, Froideville et Le Mont. L'ARASPE se charge notamment des prestations relatives au revenu d'insertion (RI), à l'Assurance-vieillesse et survivants (AVS), aux prestations complémentaires (PC) ainsi que de l'information et l'orientation des personnes ayant des difficultés sociales. La réorganisation territoriale de l'ARASPE vise à absorber les 25 communes qui se sont ajoutées aux communes de l'ancien district d'Echallens, formant actuellement le district du Gros-de-Vaud. Dans le cadre de cette réorganisation, des modifications statutaires déplaçant le siège de l'association à Echallens et prévoyant un changement des règles de représentation des communes au sein du conseil, nécessitent l'approbation de

la majorité des conseils généraux et communaux des communes partenaires. Décrites dans les documents qui leur sont soumis, celles-ci ne génèrent aucune question des élus montains qui approuvent les modifications des statuts en acceptant, dans la foulée, l'évolution budgétaire qui en découle.

Règlement du Conseil d'Etablissement primaire et secondaire

L'objectif du préavis tend à l'adoption d'un règlement permettant la mise sur pied, à l'automne, d'un Conseil d'Etablissement pour l'Etablissement primaire et secondaire du Mont. Calqué sur un document-type proposé par l'autorité cantonale, le libellé de ce règlement peine à convaincre l'organe délibérant qui lui apporte quelques amendements avant de procéder à son adoption.

*La secrétaire du Conseil
Nicole Pétermann*

Législature 2011-2016

Cérémonie d'assermentation et d'installation des Autorités communales du Mont-sur-Lausanne mercredi 15 juin 2011 17 heures

C'est par une magnifique fin de journée très chaude et ensoleillée que Mesdames et Messieurs les membres de l'Exécutif et les Conseillers communaux élus lors des élections communales du dimanche 13 mars 2011 se sont rendus en cortège à l'Aula du Collège du Mottier B, au rythme de l'Union Instrumentale du Mont et M. Serge Terribilini, jeune Préfet du District de Lausanne, accompagné comme il se doit de la bannière communale.

M. Pierre-André Jan, Huissier du Conseil, nommé Maître de cérémonie pour l'occasion, dirige les opérations.

M. le Pasteur Alain Wirth salue l'Assemblée à laquelle il apporte le message de l'Eglise et de la Paroisse.

M. le Préfet prend ensuite la parole afin de procéder à l'assermentation des membres du Conseil communal, puis de la Municipalité et de M. Jean-Pierre Sueur, Syndic en ayant soin de préciser les articles de la Loi sur les Communes qui concernent les degrés de parenté prohibés pour siéger dans ce corps. A l'appel de son nom, chaque membre lève la main et dit « Je le promets ».

Après quoi, le Préfet déclare régulièrement installées les Autorités de la Commune du Mont-sur-Lausanne et forme ses meilleurs vœux pour l'exécution de ce nouveau mandat.

Toujours sous la présidence de M. Serge Terribilini, la séance d'installation du Bureau du Conseil est ouverte par l'élection du Président.

Seul candidat en lice, **M. Gérard Mojon** est brillamment réélu **Président du Conseil communal** pour l'année 2011-2012. Mme Nicole Pétermann, Secrétaire du Conseil depuis le 1^{er} janvier 2002 ayant émis le vœu de cesser cette fonction au 30 juin 2011, il est proposé la candidature de M. Joël Guillet, lequel est élu à une très large majorité. Ces 2 élections sont saluées par les applaudissements de l'Assemblée et les félicitations de M. le Préfet.

Dès lors que les Autorités communales du Mont sont régulièrement installées pour la législature 2011-2016, M. le Préfet invite M. le Président Gérard Mojon et son nouveau Secrétaire à poursuivre les travaux de dite Assemblée, soit l'élection des autres membres du Bureau ainsi que des membres des Commissions permanentes et des délégués du Conseil auprès de diverses associations, sont élus:

- **1^{er} Vice-président**
M. Daniel Besson
- **2^e Vice-président**
M. Antoine Chamot
- **Scrutateurs**
Mme Karin Baud
M. Jean-Michel Vuilliamenet
- **Scrutateurs suppléants**
Mme Christiane Blanc
M. Yves Buffin de Chosal
- **Huissier**
M. Pierre-André Jan
- **Election des membres de la Commission de gestion**
Silvia Amaudruz (sortante)
Olivier Weber (sortant)
Jean-Pascal Abt (sortant)
Eric Menétrey (sortant)
Christophe Roduit (nouveau)
Virginie Dorthe (nouveau)
Jean-Pierre Müller (nouveau)
- **Election des membres de la Commission des finances**
Elisabeth Corbaz (sortante)
Christian Menétrey (sortant)
Jacques Isely (sortant)
Stéphane Devaud (sortant)
Pierre Curchod (sortant)
Guy Corbaz (sortant)
Patrick Mattenberger (nouveau)
- **Election des membres de la Commission de recours en matière d'impôts communaux**
Jean-Marc Pétermann (sortant)
Alfred Belet (sortant)



Assermentation de nos Autorités

Photo: M. Amaudruz

Jean-Daniel Joerg (sortant)
Yves Spanhauer (nouveau)
Jean-Claude Amiguet (nouveau)
Christophe Corbaz (suppléant)
François Rauschert (suppléant)

- **Election des membres de la Commission des pétitions**
Monica Roulin (sortante)
Silvia Amaudruz (sortante)
Jean-Pascal Abt (sortant)
Eric Menétrey (sortant)
Nicolas Mojon (nouveau)
Alain Chabloz (suppléant)
Christophe Blanc (suppléant)
- **Election du délégué et délégué suppléant à l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis**
Pierre Thuillard,
Philippe Hayward, suppléant
Geneviève Hochstrasser, municipale, représentera la Municipalité au sein de cette Association.

- **Election du délégué et délégué suppléant du Conseil à la PCI**
Jean-Charles Fresquet,
François Rauschert, suppléant

Le Président signale que les élections sont terminées.

Allocution du Président (Extrait)

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier à nouveau de la confiance que vous me témoignez en me chargeant de la direction de vos débats.

J'assumerai ma tâche avec fierté, mais je vous promets également de l'exercer avec dignité, avec impartialité et surtout avec toute l'humilité qu'une délégation de pouvoir implique.

Cette année, même si nous sommes dans les limites exigées par la loi, nous n'avons pas rempli intégralement la liste des suppléants. Cela ne donne que plus de poids et de mérite à votre engagement politique à vous, Mesdames et Messieurs les élus de cette Commune.



Assermentation de nos Autorités

Photo: M. Amaudruz

Donner du temps pour la communauté, savoir se faire une opinion et oser la défendre devant une assemblée constituée et, de par là même, accepter de s'exposer aux critiques, n'est plus une attitude courante de nos jours.

Les erreurs et les critiques sont le privilège des gens qui font quelque chose. Vous serez, sous ce rapport, sans aucun doute des privilégiés durant les cinq ans qui suivent.

Comme vous le savez, il est probable que la Constitution vaudoise soit prochainement modifiée et impose aux communes comme la nôtre, des élections au système proportionnel.

Un des systèmes est-il meilleur que l'autre ?

Dans le premier mode d'élection chaque siège est d'abord attribué à une personne, celle-ci peut ensuite, si elle le désire, l'utiliser pour exprimer des opinions partisans.

Dans le second, les sièges sont d'abord attribués à une liste, puis occupés par les personnes s'étant inscrites sur la dite liste.

Même si notre Conseil a été élu au système majoritaire, il est certain qu'une modification constitutionnelle en matière d'élections communales, influencerait nos débats durant la présente législature.

Le Mont, une Commune en mutation. Il suffit de regarder le nombre de grues et d'échafaudages qui s'élèvent ou les nouvelles infrastructures TL qui jalonnent nos routes, pour s'en persuader.

Cela nous offre de magnifiques opportunités et de lourdes responsabilités car c'est à notre Conseil et à notre Municipalité, qu'il incombera de mener notre Commune vers cette nouvelle donne.

Il nous faudra savoir gérer ces changements, dont nous ne maîtrisons pas tous les leviers, tout en préservant tous les éléments qui font que notre village à une âme qui lui est propre. Nous devons savoir préserver les spécificités et les valeurs auxquelles nous sommes attachés; celles mêmes qui, il y a quelques mois, nous ont poussés à nous porter candidats à une fonction publique au sein de cette commune.

C'est dans cette optique que je vous souhaite une législature aussi enrichissante qu'enthousiasmante.

C'est au tour de **M. Jean-Pierre Sueur**, Syndic, de prendre la parole (extrait) et de rendre un hommage poignant à son prédécesseur M. Daniel Grosclaude, lequel, venu de Genève en 1969 a consacré plus de 36 années de disponibilité aux tâches communales, en tant que Secrétaire du Conseil communal, puis Président, municipal et enfin

Syndic de 1998 à 2011. Les Autorités communales et la population montaine lui adressent leurs remerciements sincères et lui souhaitent ainsi qu'à son épouse Carolle ses vœux les meilleurs pour une longue et heureuse retraite.

M. le Syndic aborde ensuite la problématique du développement régional, la croissance de l'arc lémanique et le « trop-plein » provoqué par cette dernière, faut-il freiner cet élan, voire repenser notre société actuelle ? Après une période de stagnation et de chômage, se fermer c'est risquer de perdre rapidement les atouts indispensables à notre bien-être. Cette économie dynamique, la création d'emplois a un impact direct sur la démographie, cette population est concentrée dans une large mesure dans l'agglomération Lausanne-Morges, laquelle souffre d'un manque important de logements et pèse sur les infrastructures actuellement sous dimensionnées. Les causes sont diverses, elles sont dues au déplacement de la campagne vers les centres, par l'éclatement familial, par la vie en solitaire notamment. Les autorités politiques régionales et communales s'y attachent depuis une dizaine d'années déjà en organisant le Schéma Directeur, lequel comporte trois volets principaux, la mobilité, l'urbanisation et la gestion des espaces verts.

Pour notre Commune, notre défi réside dans sa capacité à rester à la fois ville et campagne, permettant un développement maîtrisé du territoire, alliant construction, agriculture et espaces verts, conformément au Plan Général d'Affectation adopté par le Conseil communal en 1993. Dès lors, accueillir de nouveaux habitants nécessite une profonde adaptation de nos infrastructures, routières, scolaires et parascolaires, sociales et sécuritaires. Cette liste, non exhaustive, peut déjà appréhender les effets financiers dont il est bon de rappeler que plus de la moitié du budget communal est le fait de transferts de charges du Canton ! A cet effet, la Municipalité en place dès le 1^{er} juillet se devra de fixer un plafond d'endettement pour la durée de la législature 2011-2016 en tenant compte des investissements en cours et futurs pour lesquels il sera peut-être nécessaire de faire un choix.

Enfin, les autorités souhaitent améliorer la communication auprès de tous ses citoyens, par le biais d'informations plus fournies sur le Site Internet communal de même que par le journal « Aux 4 Coins du Mont ».

Il appartient ensuite à **M. le Préfet**, en sa qualité de représentant du Conseil d'Etat de clôturer cette séance. (Extrait). Il remercie toutes les personnes présentes de leur engagement dans le fonctionnement de notre

Commune, au service de nos concitoyens, en donnant de leur temps et de l'énergie pour que les institutions communales puissent remplir au mieux leurs diverses missions. C'est une tâche importante, parfois frustrante, mais qui connaît également des moments de satisfaction.

La Commune est en effet le socle fondamental sur lequel se sont construites nos institutions. Grâce à vous, l'édifice est solide et pérenne.

Mais cela ne va pas de soi. Les écueils peuvent consister en un désintéressement d'une partie de la population de la chose politique et qui peut parfois conduire à des difficultés à trouver suffisamment de personnes prêtes à s'engager.

Les défis sont également nombreux, les communes sont en permanence appelées à gérer des tâches qui nécessitent de développer des collaborations et des partenariats.

Cela n'est pas toujours simple à assumer et il suffit de penser au nombre de séances auxquelles les élus doivent participer pour mesurer l'ampleur de la tâche.

Dans notre région, le défi majeur est actuellement constitué par le développement de l'agglomération lausannoise. Cette région est en effet en pleine mutation et connaît un développement économique et démographique considérable.

Il s'agit ainsi de veiller à ce que les importantes questions de transport, de mobilité, de logement, d'urbanisme, d'aménagement, on pourrait aussi parler de crèches, d'écoles, d'action sociale..., puisse se régler de la manière la plus satisfaisante et harmonieuse.

Il termine en ajoutant que vous tous saurez remplir de la meilleure façon possible la mission qui vous est désormais confiée et pour laquelle vous venez de faire la promesse solennelle. Et nous souhaite d'éprouver le plus grand plaisir au service de notre communauté.

L'Assemblée se lève pour l'Hymne vaudois.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie M. le Préfet de sa présence et de son soutien. Il remercie également l'Union instrumentale pour les intermèdes musicaux qui ont agrémente cette installation et souhaite aux Conseillères et Conseillers une législature 2011-2016 remplie de satisfactions diverses et variées.

Il lève la séance à 20 h 15.

*La Secrétaire ad hoc
Freymond J.
Secrétaire municipale*

De la Municipalité

Journée des Aînés

Instaurée depuis 1983, la journée offerte aux Aînés est un événement très attendu par bon nombre de personnes bénéficiant d'une rente AVS. La formule a quelque peu changé au fil du temps dès lors que depuis 2005, les rencontres ont lieu les années paires au Châtaignier où un repas est servi sous la cantine, et les années impaires sur le lac Léman, sur une unité de la Compagnie Générale de Navigation.

Cette année, quelques 1'088 invitations ont été adressées aux montains concernés. En conséquence, c'est par une journée couverte et annoncée pluvieuse que 335 personnes se sont retrouvées le mercredi 22 juin dernier sur le débarcadère d'Ouchy afin d'embarquer à bord du très beau bâtiment « Lausanne ».

A cette occasion, plusieurs d'entre vous ont eu le grand plaisir de revoir et saluer le **Capitaine Jean-Charles Schwarz**, enfant du Mont-sur-Lausanne, lequel a effectué toute sa scolarité sur notre Commune. Je suppose que bon nombre de souvenirs ont été évoqués durant cette belle journée qui nous a finalement gratifiés de quelques rayons de soleil et d'une température plus qu'agréable. Ce n'est qu'au retour que le ciel a libéré les gouttes retenues jusqu'alors.

En conclusion, beaucoup d'échanges, de rencontres, de discussions animées toute au long de cette croisière et surtout l'envie de se revoir très bientôt ici ou ailleurs, mais en tout cas, l'année prochaine au Châtaignier.

Freymond J.
Secrétaire municipale



Sortie des Aînés sur le Lac Léman en compagnie d'un Capitaine montain



Sortie des Aînés, la rade de Genève

Photo: M. Amaudruz

Souvenirs

Michel Amaudruz, nouveau responsable du Journal communal Aux 4 Coins du Mont, m'a demandé d'évoquer quelques souvenirs de mes activités au sein des Autorités de la Commune.

Secrétaire du Conseil communal

Tout a commencé lors des élections municipales de 1973. M. Rémy Vaucher, pressenti pour assumer la Présidence du Conseil communal était à la recherche d'un secrétaire de l'Organe délibérant. A l'époque déjà, ce poste n'était pas des plus recherchés. Mon voisin et Municipal Alfred Borgeaud m'a demandé si j'accepterai cette fonction. Après m'être renseigné sur les obligations liées à celle-ci, j'ai donné mon accord. Pour des raisons professionnelles, je ne pouvais pas être présent à la séance d'assermentation des Autorités communales. On m'avait demandé de les rejoindre en fin de journée à la grande salle. En y arrivant, j'ai été abordé par un Conseiller communal qui m'a expliqué qu'il avait contesté le montant de l'indemnité que l'on proposait au Conseil de m'allouer pour cette activité car il le trouvait excessif et qu'il avait finalement été arrêté à **Fr. 200.-** par an. Je lui ai répondu que je pensais qu'il s'agissait d'une fonction bénévole et que je me satisfaisais pleinement de ces **Fr. 200.-** annuels. Nous nous connaissions à peine et sommes rapidement devenus de bons amis.

A cette époque, le Conseil siégeait au Foyer de la grande salle et l'urne utilisée par les scrutateurs lors de votes à bulletin secret était un carton à chaussures. Cela ayant été relaté par la presse, la Municipalité a demandé au Syndic Philippe Rauschert de fabriquer les deux urnes actuelles ornées des armoiries de la Commune.

Le premier gros préavis présenté par la Municipalité lors de la législature 1974-1977 concernait la construction du centre sportif du Mottier avec notamment la piscine. Lors de l'examen de ce préa-

vis par l'Organe délibérant, un Conseiller a fait une intervention au cours de laquelle il a déclaré qu'il n'aimait pas les toits plats qui ne sont pas en pente et qu'il préférerait les toits en pente qui sont plats!!! Pour finalement regretter que ces bâtiments disposent d'une charpente métallique et non pas en bois.

Présidence du Conseil communal

Comme Président du Conseil, j'ai demandé pendant une assez longue période qu'un agent de la Police municipale assiste aux séances car, dans les tribunes du public, j'avais régulièrement des perturbateurs. Il s'agissait de personnes domiciliées dans la Commune ou venant d'ailleurs. Lors d'une séance où l'on examinait les comptes, j'ai dû menacer ces gens de les faire expulser car ils faisaient du bruit. Cela m'a valu dans les jours suivants, une lettre d'insultes de l'un des perturbateurs qui était paraît-il coutumier de ce genre de démarche. Cela ne m'a pas traumatisé.

La fonction de Président du Conseil implique parfois de devoir prendre très rapidement une décision selon la tournure du débat. Ce fut le cas lors de la discussion du préavis municipal sur la création du Tennis du Châtaignier. Une forte opposition à cet objet s'est manifestée dès l'entrée en matière. Le préavis comprenait trois propositions: l'octroi d'un droit de superficie par la Commune à la Société du Tennis pour y ériger sa halle, des études à faire gratuitement par le Service technique communal et la construction aux frais de la Commune d'un parking vers le Tennis.

Après une longue discussion au cours de laquelle, opposants et partisans s'affrontèrent, le Conseil accepta les deux premières propositions et refusa la troisième. Un Conseiller demanda un second débat et selon l'art. 74 du Règlement du 11 décembre 1967, cette demande a été acceptée par plus du tiers des membres de l'assemblée.



M. D. Grosclaude

Photo: M. Amaudruz

Comme je ne voulais pas reprendre l'ensemble des trois propositions lors du second débat, j'ai proposé au Conseil d'accepter définitivement les deux premières et de ne reprendre la discussion que sur la troisième. Cette manière de procéder a été acceptée mais je n'étais absolument pas certain qu'elle soit juste. Le lendemain, j'ai téléphoné au Préfet Bollens qui m'a confirmé que la procédure choisie était la bonne car les trois propositions n'étaient pas dépendantes les unes des autres. Le second débat a été bref.

Syndic

La fonction de Syndic est passionnante, car elle est non seulement pleine de rencontres imprévues mais elle implique aussi d'avoir une bonne connaissance de l'ensemble des activités de la Municipalité et de représenter la Commune dans des organisations intercommunales ou des instances cantonales.

Un nouvel habitant du Mont, originaire du Cameroun, a demandé à me rencontrer, sans indiquer le but de sa visite. Au cours de l'entretien, il m'a expliqué que, dans son pays d'origine, on va se présenter au Chef du village lorsque l'on change de commune et que c'était le motif principal de sa visite.

J'ai souvent été surpris par l'attitude de certains habitants de la Commune qui réagissent uniquement lorsqu'ils se sentent personnellement concernés. Lors d'une enquête publique pour un permis de construire, nous avons enregistré de nombreuses oppositions d'habitants du quartier concerné. Comme il s'agissait d'une construction importante, celle-ci avait fait l'objet, avant la demande de permis de construire, d'un plan de quartier, lui aussi mis à l'enquête publique, puis soumis au Conseil communal qui l'avait accepté sans opposition. Cette décision du Corps délibérant avait été relatée dans le «Aux 4 Coins du Mont». Certains opposants m'ont déclaré que non seulement ils ne lisaient jamais le bimensuel de la Commune mais encore qu'ils n'étaient pas abonnés à 24 Heures où sont publiées toutes les mises à l'enquête faites sur le territoire communal. Et,

cerise sur le gâteau, parmi les opposants se trouvait un Conseiller communal qui avait pris part à la séance du Conseil où le projet de plan de quartier avait été présenté et qui n'avait pas pris la parole et ne s'y était pas opposé.

Au cours de ces dernières années, j'ai constaté une détérioration des rapports entre le Canton et les communes. Les autorités cantonales édictent toujours plus de lois et de règlements imposant de nouvelles tâches ou obligations aux communes sans se préoccuper de leurs incidences financières pour ces dernières. La facture sociale, le transfert de routes cantonales aux communes en sont des exemples auxquels viendront s'ajouter: la création de la Police coordonnée, le financement des écoles de musique ou la prise en charge des écoliers en dehors des heures de classe. Cette liste n'est hélas pas exhaustive.

Avec les années, la fonction de Syndic est devenue beaucoup plus chrono-

phage. Ce constat est inquiétant, car à l'avenir, un tel mandat pourra de moins en moins être assumé parallèlement à une activité professionnelle. Des solutions devront être trouvées afin que de telles fonctions, au service de la collectivité, puissent toujours être assumées par des personnes actives professionnellement.

En résumé, j'ai eu beaucoup de plaisir dans mes différentes fonctions au sein des Autorités municipales. Je n'ai jamais eu d'ambition politique et j'ai toujours refusé les propositions que l'on me faisait de figurer sur des listes électorales cantonales. J'ai aussi eu la chance d'avoir des employeurs qui m'ont autorisé à faire partie de l'Exécutif communal. Enfin, je n'aurais jamais pu remplir toutes ces fonctions sans la compréhension de mon épouse et de mes enfants, ce dont je leur suis reconnaissant.

Daniel Grosclaude

Le SDNL, entre villes et campagnes

Info-marché du Nord Lausannois

le 3 septembre 2011

de 09h00 à 13h00

à l'aéroport de la Blécherette

Une exposition sur 12 stands pour vous présenter l'évolution de nos projets:

- l'agriculture dans notre région;
- l'urbanisation dans le Nord lausannois;
- l'accessibilité de notre région, en train, en bus, à bicyclette ou en voiture;
- le LEB dès 2012;
- un métro du Flon à la Blécherette;
- la préservation de la nature et de nos paysages;
- Métamorphose Nord.

En parallèle, l'agglomération Lausanne-Morges (PALM) Lausanne (SDCL), l'Ouest lausannois (SDOL), l'Est lausannois (SDEL) et la Région Morges (SDRM) se présenteront.

Conférence à 11h00

de Monsieur Jacques Menthonnex, Chef de section au service cantonal de recherche et d'information statistiques (SCRIS), qui nous parlera des nouvelles perspectives démographiques vaudoises 2010-2040.

Concours de l'Info-marché

Cette année, en répondant à nos questions, vous aurez la possibilité de gagner de magnifiques produits de la ferme.

L'exposition se tiendra dans l'ancien hangar à avions. Pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer au moyen des transports publics, le parking du service des automobiles est à disposition (suivre la signalisation).

Pour plus d'information: www.sdnl.ch

SDNL.CH
SCHEMA DIRECTEUR DU NORD LAUSANNOIS

Schéma Directeur du Nord Lausannois
Centre Perrellet,
Ch. du Closel 15
CH-1020 Renens



- Boussens
- Bretigny-sur-Morrens
- Cheseaux-sur-Lausanne
- Cugy
- Froideville
- Jouxteins-Mézery
- Le Mont-sur-Lausanne
- Morrens
- Prilly
- Romanel-sur-Lausanne
- Sullens
- Lausanne Région

Etat de Vaud

Le Nord Lausannois est, avec l'Ouest Lausannois, l'un des deux grands secteurs de développement disponibles aux portes de l'agglomération Lausanne-Morges. Conscients de l'importance de l'enjeu pour le canton et l'agglomération, les communes, la région et l'Etat ont élaboré ensemble un schéma directeur pour maîtriser l'évolution territoriale. Cet instrument fixe les grandes lignes d'un développement choisi, dimensionné avec soin pour concilier, à l'horizon 2020 l'accueil de nouveaux habitants et emplois, l'accessibilité et la vitalité des localités, la qualité de la vie, des paysages et de l'environnement. De Lausanne au Gros-de-Vaud, le Nord Lausannois est l'un des lieux où s'articule la ville et la campagne. Son évolution ne doit pas être laissée au hasard. Ce schéma directeur énonce les orientations à promouvoir ensemble pour valoriser nos atouts et nos complémentarités, dans le respect de nos différences et de nos solidarités.



Centre Perrellet,
Ch. du Closel 15
CH-1020 Renens



Promotions 2011

Photo: EPS Le Mont

De nos Institutions



Médiathèque du Mont
www.mediathequedumont.ch

Extension des horaires d'ouverture...

Afin d'améliorer ses services aux habitants de la Commune, la Médiathèque étend son ouverture aux mercredis après-midi.

Horaires publics dès le 22 août 2011:

- Lundi, mardi, jeudi: 15 h 30 à 17 h 30
- Mercredi: 13 h 30 à 15 h 30

La médiathèque reste fermée durant les jours fériés et les vacances scolaires

Nous vous souhaitons un bel été et nous réjouissons de vous revoir à la rentrée !

F. Vuadens et M. Reynolds



Etablissement primaire et secondaire du Mont

Recherche d'une personne pour les études surveillées

L'établissement primaire et secondaire du Mont-sur-Lausanne recherche pour l'année scolaire 2011-2012, une personne responsable des études surveillées (6^e à 9^e) pour les lundis, mardis, et jeudis (et/ou) de 15 h 30 à 17 h 00.

Merci de transmettre votre dossier à la:

*Direction des écoles du Mont-sur-Lausanne
 Collège du Mottier B, 1052 Le Mont*

Résultats des promotions 2011

• VSO

Campo Jullian, Ciana Elisa, Clément Virginie, Di Pietro Thomas, Duarte Costa Daniela Filipa, Gaillard Killian,

Gallus Sébastien, Isaz Stéphane, Jufer Kevin, Leoni Jason, Mojonnier Yann, Pachon Sébastien, Rivas Ivan, Simeunovic Dijana, Stucki Célia

• VSG

Ben Hamira Malik, Brandao Seabra Tatiane, Ciana Mathias, Culand Laetitia, Delacretaz Matthieu, Hamoudi Sarah, Horisberger Sonia, Kipfmuller Nicolas, Kustner Jessica, Luppi Rebecca, Menétrey Jenny, Meystre Samuel, Minissale Giulia, Monney Pauline, Pham Thi My Ling, Rodrigues Rui, Rubino Loïc, Sauty Valentin, Steiner Nicolas, Visalli Roberta, Wild Alexandre

• VSB

Option latin

Babutsidze Alexander, Chappuis Julia, Mina Jill, Piguët Lionel, Pineiro Trigo Olalla, Salomon Marie

Option italien

Brunetti Gabriella, Commissaire Lucy Lou, Ducret Lea, Hayward Marine, Lombardo Lorena

Option mathématiques et physique

Fonjallaz Anouk, Iuliano Sarah, Maillard Florian, Martineau Jérôme, Rossinelli Stéphane, Rueff Elodie,

Tâche Alexis, Trovato Lucas, Vaucher Timoté

Option économie et droit

Barile Raphaël, Détraz Rick, Ecabert Marine, Frade Flavio, Habs Anne-Sophie, Künzli Patrick

• Prix en 9VSO

Dijana Simeunovic: prix de l'assiduité durant 3 ans
 Ivan Rivas: prix de l'entreprise (TM)
 Thomas Di Pietro: prix de l'entreprise (TM)
 Virginie Clément: prix artistique
 Yann Mojonnier: prix d'application

• Prix en 9VSG

Rui Rodrigues: prix de l'entreprise (TM)
 Sonia Horisberger: prix de l'entreprise (TM)
 Matthieu Delacretaz: prix de l'entreprise (TM)
 Mathias Ciana: prix de l'approche du monde
 Rebecca Luppi: prix de français
 Rebecca Luppi: prix artistique
 Sarah Hamoudi: prix d'application
 Thi My Ling Pham: prix de leader-ship
 Thi My Ling Pham: prix artistique
 Nicolas Steiner: prix de leader-ship



Classe d'option spécifique math-physique 7VSB

Gaëtan Massonnet, Laurence Martineau, Simo Fleurdelys, Christel Renevey, Margaux Ahtari, Léo Duc, Morgane Vullymoz, Imran Kazmi, Tanguy Giroud, Alexandre Barbey, Lucas Trezzini

Photo: EPS Le Mont



Photo: EPS Le Mont

Classe d'option spécifique math-physique 8VSB

Emmanuel Lehnherr, Gaél Massard, Joachim Zahnd, Christopher Lai, Lucas Passera, Robin Giroud, David Pittet, Luca Ruggiero, Ivan Jeannet, Alexia Roux, Mathilde Krahenbuhl, Christelle Fonjallaz, Nathan Wegmann, Lorraine Schneider, Hélène Corbaz, Mark Koliqi, Laura Didisheim, Najla Schaller, Lauriane Burnier, Carole Amaudruz, Cléa Hochart, Sophie Amendola



Photo: EPS Le Mont

Classe d'option spécifique math-physique 9VSB

Nathan Lovo, Floriane Maillard, Alexis Tache, Elodie Rueff, Stéphane Rossinelli, Sarah Iuliano, Jérôme Martineau, Anouck Fonjallaz, Lucas Trovato, Timoté Vaucher

• **Prix en 9VSB**

Anouck Fonjallaz: prix de mathématiques, physique, biologie, chimie
 Timoté Vaucher: prix de mathématiques, physique, biologie, chimie
 Marine Ecabert: prix d'économie et droit
 Raphaël Barile: prix d'allemand
 Elodie Rueff: prix de gymnastique
 Patrick Künzli: prix de gymnastique
 Julia Chappuis: prix artistique
 Lucas Trovato: prix artistique
 Olalla Pineiro: prix pour la qualité de ses travaux lors du certificat de français

Floriane Maillard: prix pour l'ensemble de sa scolarité

Victoires mathématiques

Chaque année, **deux concours internationaux de mathématiques** ont lieu en Suisse romande.

Le rallye mathématique transalpin s'adresse aux élèves de 3^e année primaire à ceux de 9^e année secondaire. L'ensemble de la classe qui participe doit s'organiser et collaborer pour résoudre sept problèmes de mathématiques durant 50 minutes. La précision

et la clarté des explications de la résolution des problèmes déterminent le nombre de points obtenus par la classe.

Cette année, plus de 5000 jeunes de 280 classes de Suisse romande ont participé à ce rallye. Deux classes du CYT et trois classes d'option spécifique math-physique 7, 8 et 9^e du Mont-sur-Lausanne s'y sont alignés. Après deux épreuves éliminatoires, les trois meilleures classes de chaque catégorie se sont retrouvées le 25 mai 2011 au Collège du Mottier pour disputer la finale.

Un bel état d'esprit a régné sur le collège cet après-midi-là. Les neurones ont chauffé et la collation offerte par la commune était la bienvenue.

Incroyable, mais vrai, en catégories 7, 8 et 9, les trois classes du Mont ont raflé les trophées!

Le deuxième concours est Mathématiques sans frontières. Il s'adresse aux élèves de 9^e, puis du gymnase. L'ensemble de la classe doit résoudre 10 problèmes en 1 h 30 dont un donné en langue étrangère et à restituer en langue étrangère (allemand, anglais ou italien).

La classe d'option spécifique de 9^e y a également participé! Plus de 50 classes de 9^e année de Suisse romande ont fait de même. Mais c'est l'équipe du Mont qui a terminé au 2^e rang derrière une classe de Bienne.

Magnifiques résultats pour les montains, mathématiciens en herbe.

Pour vous mettre l'eau à la bouche, voici un problème du rallye mathématique transalpin résolu en catégories 8 et 9.

Ce problème vous donnera également une idée des pays participant à ce rallye.

- Dans la cave de Transalpie, on vient de recevoir des vins d'Italie. Le caviste les place dans des casiers, avec le même nombre de bouteilles par casier.

Quelques jours plus tard, arrivent des vins français. Comme le caviste ne veut pas mélanger les deux sortes de vins, il retire les bouteilles de 10 casiers et les place dans les autres casiers de vins d'Italie qui contiennent alors chacun une bouteille de plus.

Arrivent enfin des vins suisses et luxembourgeois et aussi des bières belges. Le caviste retire encore les bouteilles de vins d'Italie de 15 casiers et arrive à en placer exactement deux de plus dans chaque autre casier de vins d'Italie.

Combien de bouteilles de vin d'Italie sont arrivées dans la cave de Transalpie?

Expliquez votre raisonnement.

Bon à savoir

Association pour la sauvegarde et la tranquillité du Grand-Mont

Une association pour la sauvegarde et la tranquillité du Grand-Mont a été fondée en 1983 par 220 membres. Le but était de lutter contre un tracé de route qui, partant de la sortie de l'autoroute, traversait le Grand-Mont. Après de multiples démarches, l'association a proposé un nouveau tracé qui fut adopté définitivement par le Service des routes du Canton. Le comité a donc décidé de dissoudre cette association et de verser le solde du compte d'exploitation à une Institution caritative, conformément aux statuts. **Le montant de Fr. 833.- a donc été viré** le 20 juin 2011 sur le compte postal de **la Maison d'enfants, La Feuillère**, Le Mont-sur-Lausanne.



Section des samaritains Cheseaux et environs

Votre don est un cadeau rare et précieux,
chaque don de sang compte pour les malades,
même durant les vacances.
Rejoignez-nous le mardi 9 août de 16h00 à 19h30, à Cheseaux,
au Collège de Derrière-la-Ville (salle de rythmique).

Merci!



Allez-Hop Les Communes

Le Mont-sur-Lausanne vous propose: **une initiation gratuite au Nordic Walking**

- **Le mercredi 7 septembre 2011** de 18h30 à 20h30
- **Rendez-vous** à la Place des sports du Châtaignier

Marcher avec des bâtons, ça s'apprend! Venez découvrir les bases de la marche nordique.

Renseignements et inscriptions:

Corinne Terrettaz
021 623 37 43
079 364 40 15

Nos Jubilaires

Noces de Diamant

C'est en présence de leur fille Thérèse et de leur beau-fils Roland Lomenech, que nous avons rencontré **Mme et M. Sheila et Jean-Daniel Pasche**, domiciliés au ch. de la Valleyre, et ce à l'occasion de leur **60^e anniversaire de mariage**. M. Daniel Grosclaude, Syndic, accompagné du soussigné, leur apporte les félicitations et les vœux des Autorités communales.

Ayant déjà eu l'occasion de fêter ce couple de montains, lors de leur 50^e anniversaire de mariage, nous rappellerons brièvement que Jean-Daniel Pasche et Sheila Scott ont célébré leur union le 14 avril 1951, s'établissent au Mont, dans le quartier des Martines, pour rejoindre le chemin de la Valleyre, dès 1979.

Au bénéfice d'une formation de secrétaire, Sheila Pasche est employée auprès d'une grande entreprise établie sur les bords du Léman; Jean-Daniel Pasche, pour sa part, fait carrière auprès des Transports publics de la région lausannoise, dès 1949, au Service technique puis comme Chef d'exploitation, jusqu'en 1984. A l'échelon communal, il siège au Législatif de 1958 à 1985; il préside également la Société de Développement.

Ce couple fort sympathique apprécie une retraite fort méritée qui lui permet de s'adonner encore et régulièrement, à quelques promenades, bien entouré par ailleurs d'une belle famille: leur fille, leur fils Olivier et 7 « petits-enfants ».

Nous les remercions de leur accueil, leur réitérons nos sincères félicitations et leur souhaitons de partager encore de paisibles et agréables années dans leur demeure du Petit-Mont.

90^e Anniversaire

C'est avec grand plaisir que la délégation municipale, M. Daniel Grosclaude, Syndic, accompagné du soussigné, se rend à nouveau au ch. de Longeraie pour fêter, cette fois, le **90^e anniversaire de Madame Aline Hadorn-Borgeaud**, née le 9 juin 1921. Pourquoi à nouveau ?

Parce que nous avons déjà fêté le 90^e anniversaire de son mari, Alfred Hadorn, leur 50^e anniversaire de mariage, leurs 60^e et 65^e anniversaires de mariage! C'est un réel et extraordinaire record!

Rappelons brièvement qu'Aline Borgeaud est née au Mont, 9^e d'une famille de 10 enfants; elle fréquente le collège du Petit-Mont, où son père exerce le métier de maréchal-ferrant. Lors d'une fête de jeunesse à Bretigny, elle rencontre Alfred Hadorn; le mariage est célébré au Mont, le 27 mai 1944.



Madame Aline Hadorn-Borgeaud

Photo: C. Froid



Mme et M. Sheila et Jean-Daniel Pasche

Photo: C. Froid

Nous rencontrons Mme Aline Hadorn en présence de son mari Alfred et de ses trois filles, Christiane, Edith et Marinette. C'est toujours la même gentillesse, l'accueil chaleureux, le plaisir d'évoquer des souvenirs et aussi les changements survenus dans cette Commune du Mont qu'ils connaissent particulièrement, le domaine étant exploité depuis quatre, voire bientôt cinq générations.

Madame Aline Hadorn est toujours bien entourée et fort appréciée de ses trois filles, de ses 7 « petits-enfants » et trois arrière-petits-enfants.

Nous remercions Mme Aline Hadorn et sa famille de leur accueil, des agréables instants passés au ch. de Longeraie, lui réitérons nos très sincères et vives félicitations, en lui souhaitant le meilleur, la santé et de paisibles journées « sur le domaine ».

Noces d'Or

C'est également à M. Daniel Grosclaude, Syndic, qu'il appartient d'apporter les vœux et félicitations des Autorités à **Mme et M. Rose et Daniel Spänhauer-Nobs**, domiciliés au ch. de Longeraie, le couple fêtant son **50^e anniversaire de mariage**, mariage célébré à Bioley-Orjulaz, le 10 juin 1961.

C'est auprès de la Direction des Postes que M. Daniel Spänhauer fait carrière, avec 45 années de service, en Suisse alémanique, à Lausanne, puis au Mont en qualité de chef des facteurs. Sur le plan communal, il participe aux travaux du Conseil pratiquement durant 5 législatures. Il fut également membre de la Société de gymnastique et collabore régulièrement aux activités de l'Atelier mécanique Spänhauer qu'exploite son fils Yves. Il s'occupe également du verger situé à l'Ouest de la villa.

Mme Rose Spänhauer, au bénéfice d'une formation de couturière, a occupé divers postes, assumé diverses activités, pour occasionnellement, s'adonner encore à la couture à domicile.

Nous remercions Mme et M. Daniel Spänhauer de leur accueil et de ce sympathique moment passé en leur compagnie; nous leur réitérons nos félicitations et leur adressons nos meilleurs vœux pour encore de belles années dans leur demeure du ch. de Longeraie, entourés de leur fils et de deux « petites-filles », domiciliés à proximité.

90^e Anniversaire

C'est une véritable table d'hôtes qui attendait les représentants des Autorités communales, à la route du Grand-Mont 13, pour fêter le **90^e anniversaire de Madame Madeleine Wagnières-Jaquier**, née le 5 juillet 1921. M. Michel Odier, conseiller municipal, accompagné du soussigné, lui a apporté les vœux et les félicitations de la Municipalité.

Ainsi, nous avons eu le plaisir de rencontrer sa sœur, Mme Renée Mathys, son fils Jean-Bernard Wagnières, son épouse et leurs deux filles, et deux arrière-petits-fils. Née à Ballaigues, mais établie au Mont dès 1954, dans le secteur des Martines, puis au Grand-Mont, Mme Madeleine Wagnières exerçait la profession de couturière, d'abord auprès de Maisons de couture, puis au « Comptoir des tissus » à Lausanne. Elle fut également employée à l'EMS La Paix du Soir, sans négliger un « passage » à l'Auberge communale du Mont, dans les années 1961-1964, alors qu'à cette époque, l'exploitation de la Grande salle était assumée par l'aubergiste.

C'est pratiquement quotidiennement que Mme Madeleine Wagnières rejoint sa sœur, Renée, notamment pour partager le repas de midi. Elle apprécie son logement de la route du Grand-Mont, la vue sur le lac, le calme, les journées étant ponctuées de diverses visites, amies et connaissances.

Nous tenons à remercier très vivement Mme Madeleine Wagnières et sa sœur qui ont tout mis en œuvre pour nous recevoir fort brillamment. Nous ne pouvons que lui réitérer nos félicitations et nos vœux les meilleurs, en lui souhaitant de pouvoir partager encore de belles et paisibles journées auprès de sa famille et de ses amies.

*C. Frioud
Ancien secrét. mcp*



Madame Madeleine Wagnières-Jaquier

De nos Sociétés



Société de tir du Châtaignier

Tir en campagne 2011

Le samedi 28 mai 2011 a eu lieu le traditionnel tir en campagne qui, faut-il le rappeler, représente la plus grande fête populaire de tir au monde. En Suisse, plus de 133'000 hommes, femmes et jeunes tireurs s'y sont essayés, tentant de décrocher la distinction tant convoitée. Associée en tournus avec celles de Froideville et de Poliez-Pittet, cette année c'est notre société qui a assuré l'organisation de la discipline à 300 m.

Ce grand rendez-vous annuel a vu la participation de 76 tireurs au Châtaignier. Si 60 distinctions/mentions et 3 mentions ont été délivrées, les meilleurs résultats parlent d'eux-mêmes:

Tissot Alfred, Froideville	70 pts/72 max.
Chabloz Gilbert, Froideville	70 pts
Martinet Renato, Froideville	69 pts
Delisle Claude, Le Mont	69 pts
Gfeller Wilhelm, Le Mont	68 pts
Morand Jérémie, Le Mont	68 pts

La discipline 25 m pistolet voyait 15 tireurs montains se déplacer à Vernand pour y décrocher 5 distinctions/mentions et 3 mentions tandis que le classement interne distinguait les 3 meilleures gâchettes montaines du jour, placées à égalité au 1^{er} rang:

Petermann Jean-Marc	173/180 max.
Chatagny Michel	173 pts
Chardonnens Michel	173 pts

Tir fédéral à Cugy FR

Le lendemain, dimanche 29 mai 2011, 11 tireurs et accompagnant(e)s se sont rendus à Cugy FR, conviés par notre société marraine et amie afin de participer au tir fédéral en campagne en qualité d'invités. Une grandiose fête régionale organisée conjointement par les sociétés de tir de la Broye fribourgeoise et vaudoise voyait des animations sous tente sur 3 jours (vendredi, samedi et dimanche) tandis que le village s'était paré de fleurs et de drapeaux et que des stands de tir étaient érigés pour la circonstance en pleine campagne. L'ambiance festive qui régnait restera dans nos mémoires, ce d'autant plus que la majorité des tireurs du Châtaignier s'est dotée d'une distinction spéciale.

Tir cantonal d'Uri

Une participation annuelle à une compétition cantonale ou fédérale étant devenue incontournable, une délégation de 15 tireurs s'est déplacée à Andermatt les 8 et 9 juillet écoulés afin

de se mesurer amicalement aux autres tireurs Confédérés dans le cadre du tir cantonal précité. Quant aux exploits réalisés à cette occasion, le délai de dépôt de ce compte rendu ne permet point de les relayer, l'important étant toujours d'avoir participé !

Pour le comité:
Jean Wirthlin
Moniteur pistolet



Pétanque du Mont

Lundi 23 mai 2011, a eu lieu la traditionnelle et amicale rencontre entre notre comité et la municipalité. Déjà un grand coup de chapeau à ces élus qui ont toutes et tous répondu présents, de même qu'à **Mme Josika Freymond**, secrétaire municipale. Déroulées sous un soleil radieux, trois rencontres ont permis aux participants, répartis en quatre équipes de trois joueurs (triplettes) de se mesurer dans un esprit tout à fait festif et empli de fair-play. Sur l'ensemble des joutes, il a pu être constaté, parfois, que ce n'étaient pas toujours les « professionnels » qui s'en sortaient le mieux. Au final, le classement a donné les résultats suivants: à la 1^{re} place, la triplette **Grosclaude-Amaudruz-Guillet**, à la 2^e place, la triplette **Freymond-Guez-Duperret**, à la 3^e place, la triplette **Odier-Sueur-Etienne** et à la 4^e place la triplette **Hochstrasser-Chabloz-Grin**. Je tiens à remercier tous les participants à cette rencontre pour leur performance. J'adresse plus particulièrement mes félicitations à **M. Daniel Grosclaude** qui, pour sa dernière participation en tant que Syndic, s'est offert la première marche du podium. Bravo et « bonne retraite politique active ».

Je mets aussi une bonne note aux membres du comité de la pétanque, qui sont parvenus, durant les quatre parties, à se placer individuellement dans chaque triplette et ainsi à représenter dignement notre club. Ça c'est dit !

Nos pensées amicales vont également à Pierre-Alain Hauswirth, notre imprimeur de service. Ce jour-là, il subissait une opération à l'épaule, suite à une chute sur le verglas cet hiver. Pratiquée à la Clinique de Longeraie, celle-ci (l'opération pas la chute) s'est bien déroulée et notre ami va pouvoir être rapidement à nouveau parmi nous. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Enfin, après un petit apéritif servi par Yves Pache, qui nous avait rejoints entre-temps, chacune et chacun étaient conviés à se réunir autour de la table pour partager une excellente raclette et le verre de l'amitié.

Encore bravo et merci à toutes et à tous pour cet agréable moment passé ensemble. Et à l'année prochaine, avec un nouvel élu que je connais très bien...

Francis Etienne



Les Paysannes Vaudoises en villégiature

Photo: APV



Paysannes vaudoises

Lors de notre assemblée d'automne, nos abeilles ont décidé de faire le voyage aux îles Borromées, le Tessin et les Grisons. Départ le samedi 18 juin 2011 après plusieurs mois de préparation et d'attente. 35 membres de l'Association des Paysannes Vaudoises du Mont-sur-Lausanne, accompagnées d'amies, ont eu le plaisir de partir en car par le Simplon et rejoindre un Stresa pluvieux sur le Lac Majeur. Deux bateaux nous ont conduites sur l'Isola Madre où nous avons visité le Palais Borromeo et ses jardins. Puis, nos bateaux nous ont emmenées sur l'île dei Pescatori (pêcheurs) où nous avons

dégusté un copieux repas de nos pêcheurs italiens, nous avons joué aux cartes et nous nous sommes promenées dans ses ruelles étroites et tortueuses. Nous avons rejoint Stresa et ses boutiques. Par des routes étroites, notre car nous a emmenées vers un Lugano ensoleillé. Notre hôtel était situé vers la gare et nous sommes descendues en ville au moyen du funiculaire afin de flâner dans des rues bondées de monde au son joyeux d'une des fanfares.

Dimanche 19 juin, nous avons quitté Lugano baigné par un Jean Rosset majestueux. Le long du Lac de Lugano, les routes sont étroites et difficiles pour la grandeur de notre car, d'ailleurs notre chauffeur s'est fait quelques mémorables frayeurs. Nous avons découvert le Lac de Côme, site inscrit au patrimoine de l'Unesco où résident quelques célébrités et bourgeois.



Lithogravure de l'Hôtel « Le Central » à Samedan

Photo: APV

Notre car nous a déposés à Tirano, ville italienne pour prendre le train panoramique du Bernina express; il n'a d'express que le nom car il nous laisse le temps de découvrir de merveilleux paysages, lacs et montagnes. La ligne de la Bernina fait également partie du patrimoine de l'Unesco. Au fil du voyage, notre amie Selma Chatelan nous a raconté les histoires et anecdotes, expliqué les détails en passant sur le Viaduc circulaire de Brusio avant de rejoindre la région de sa famille de Poschiavo; ils l'attendaient sur le quai de gare, et nous étions toutes émuës de ses brèves retrouvailles. Puis nous avons découvert les centrales hydrauliques de Palù et Cavaglia; la gare avec son restaurant d'Alp Grüm; l'hospice Bernina (frontière linguistique); Lago Bianco paraît clair et Lej Nair sombre; Pontresina Cavaglia et Samedan, village jumelé au Mont-sur-Lausanne depuis 2003. La confédération avait demandé aux communes de se rapprocher d'autres communes de Suisse afin de créer des amitiés. M. Edouard Debétaz, alors président de la Société de Développement et municipal était « tombé » sous le charme de ce village à 1'700 mètres d'altitude qui se situe à 380 km du Mont (on ne sait par quelle route ou si c'est à vol d'oiseau) mais au maximum 550 km... un dépliant touristique nous promet 300 jours de soleil par an! L'été, vous avez la possibilité de découvrir le golf le plus haut d'Europe, les bains thermaux accolés à l'église, les montagnes avec un train « décapoté », la vue est magnifique et l'accueil chaleureux. L'hiver, il y a la magie des courses de chevaux sur le lac et la célèbre descente en luge. Ils font l'effort de parler français et il ne nous a pas été difficile de converser avec eux, d'ailleurs, nous avons parlé les langues du monde entier: français, allemand, anglais, italien, romanche, avec les mains et échangé les rires avec quelques familles et amis de Samedan. Gian et Christine Sutter nous ont accueilli en toute amitié, entouré de leurs enfants et animaux, ils ont des poules curieuses et sans complexes. Ces exploitants produisent de délicieux fromages avec leur lait de vaches et chèvres mais aussi de la viande séchée. Il paraît que leurs glaces sont « à se relever la nuit ». Dans leur petite échoppe, ils vendent également le gâteau aux noix, spécialités de la région de l'Engadine. Nos hôtes séjournent volontiers au Mont et gardent des contacts réguliers avec Silvia Amaudruz, Edith Weber, Ursula Wyss Schelker et quelques autres. Après un apéritif copieux, nous avons rejoint notre hôtel, situé proche du Central, charmant hôtel datant de 1801 (selon litho): bref là-bas, on y séjourne comme à la maison! Nos hôtes et plusieurs amis de Samedan (Samedaner, Samedanerinnen) nous ont rejointes après le repas pour un moment de franche camaraderie, Certaines de nos membres nous ont

fait découvrir ce petit coin de paradis. Lundi matin, Gian nous a apporté quelques tourtes aux noix à rapporter dans nos familles et nous voici déjà reparties pour visiter le pays d'Heidi et manger un repas typique au Château de Brandis à Maienfeld. Durant notre retour par Zürich, nous avons vécu des moments forts en découvrant les régions de naissance, de vie, de famille de passage de beaucoup de nos membres. Toutes ces abeilles ont trouvé de jolies ruches au Mont-sur-Lausanne et ses environs. Ce voyage nous a permis de découvrir que nos membres d'origine suisse-allemande parlent toutes la même langue, elles enrichissent leur vocabulaire avec de nouveaux mots en y mettant l'accent de leur région.

En attendant le plaisir de vous rencontrer par Le Mont, nous vous souhaitons un tout bel été!

*Joëlle Menétrey et
Anne-Lise Kunz (Zouc)*



Echo des Bois

C'est toujours un plaisir pour nous de participer à la fête de mai. Ce fut le cas cette année encore, et nous remercions nos fidèles supporters qui viennent nous dire bonjour et achètent nos traditionnelles saucisses.

Notre assemblée générale a clos une année riche en plaisirs musicaux, les vacances sont là et la pause estivale bienvenue.

Après la course annuelle nous reprendrons les répétitions le jeudi 25 août à 20h00, à l'Aula du collège du Mottier.

Etes-vous tenté de nous rejoindre? Alors n'hésitez pas, nous vous accueillerons à bras ouverts pour partager avec vous notre joie de chanter.

Bon été à toutes et à tous.

Comité et comm. pub



FSG Le Mont

Gym individuelle

Ce printemps, les filles du groupe «Gym individuelle» ont participé à deux concours de qualification pour la finale vaudoise.

Lors du **premier concours à Chavornay les 9 et 10 avril**, elles ont obtenu les résultats suivants:

- **Test FSG1 8-10 ans**

1 ^{re} Or	Noémie Curdy
5 ^e Dist.	Fabienne Baud
- **Test FSG1 11-12 ans**

10 ^e Dist.	Sonia Becker
11 ^e	Lara Niklas
- **Test FSG2 12-14 ans**

6 ^e Dist.	Marie Curdy
23 ^e	Audrey Galé
31 ^e	Eva Niklas
33 ^e	Julie Gauthey

Les excellents résultats obtenus par les plus jeunes de nos gymnastes ont permis de remporter une coupe récompensant leur **troisième rang par équipe**.



Les 5 participantes à la Finale vaudoise

Photo: FSG Le Mont



L'Echo des Bois à la fête de mai 2011

Photo: Echo des Bois

- **Test FSG3 dès 13 ans**
14^e Anne-Laure Baud
18^e Sarah Curdy
21^e Claudia Oliveira
22^e Stéphanie Arreguit

Lors de la **deuxième qualification à Vallorbe les 7 et 8 mai**, les 7 participantes ont obtenu les résultats suivants:

- **Test FSG1 8-10 ans**
4^e Dist. Noémie Curdy
7^e Dist. Fabienne Baud
- **Test FSG1 11-12 ans**
3^e Bronze Sonia Becker
- **Test FSG2 12-14 ans**
8^e Dist. Marie Curdy

A nouveau, ces très bons résultats ont permis à notre société de décrocher le 5^e rang par équipe.

- **Test FSG3 dès 13 ans**
9^e Dist. Anne-Laure Baud
18^e Claudia Oliveira
26^e Sarah Curdy

Suite à ces concours de qualifications, **6 gymnastes** se sont qualifiées et **ont participé à la Finale vaudoise le 28 mai à Blonay**. Là aussi, les résultats obtenus sont très satisfaisants:

- **Cat. FSG1 8-10 ans**
2^e Argent Noémie Curdy, vice-championne vaudoise
7^e Fabienne Baud
- **Cat. FSG1 11-12 ans**
6^e Sonia Becker
- **Cat. FSG2 12-14 ans**
7^e Dist. Marie Curdy
- **Cat. FSG3 dès 13 ans**
12^e Anne-Laure Baud
- **Classement par équipe**
6^e Le Mont-sur-Lausanne
- **Bilan de la saison**
3 médailles, 8 distinctions et 1 coupe!

Bravo à toutes ces gymnastes pour leur travail et leur motivation.

Qualification Athlétisme individuel à Oron, dimanche 22 mai 2011 et Finale Vaudoise à Lucens, dimanche 19 juin 2011

21 filles des groupes «Jeunesse Filles 7-10 et 11-14 ans» se sont présentées à la qualification et ont obtenu les résultats suivants:

- **Catégorie 8-9 ans**
6^e D + FV Mina Ghassabi
12^e D + FV Chiara Friden
17^e D + FV Justine Rochat
22^e D + FV Rachele Sottas
25^e D + FV Lydia Ramos Nunes
30^e FV Charlotte Glayre
31^e FV Sanja Stojanovic
42^e Zéa Dobay
- **Catégorie 10-11 ans**
4^e D + FV Teresa Corday
22^e D + FV Jasmine Ahtari
29^e D + FV Kamila Mazouni
32^e FV Nadège Devaud
34^e FV Noémie Marmillod
51^e FV Cléo Gebauer



- **Catégorie 12-13 ans**
3^e Médaille de bronze + FV
Viviane Menétrey
13^e D + FV Elisa Breitler
21^e D + FV Auria Piguet
25^e D + FV Emilie Rochat
26^e D + FV Elodie Menétrey
39^e FV Audrey Weber
62^e Daviana Munoz.

Avec ces excellents résultats, les **21 filles se sont présentées à la Finale Vaudoise** et ont obtenu les résultats suivants :

- **Catégorie 8-9 ans**
8^e D Mina
9^e D Chiara
20^e Justine
26^e Rachelle
28^e Charlotte
30^e Zéa
35^e Lydia sur 44 finalistes.

- **Catégorie 10-11 ans**
9^e D Teresa
39^e Kamila
48^e Jasmine
52^e Nadège
54^e Noémie
63^e Cléo sur 78 finalistes.

- **Catégorie 12-13 ans**
6^e D Viviane
24^e D Elisa
28^e Auria
30^e Elodie
44^e Emilie
50^e Audrey
61^e Shana
62^e Daviana sur 62 finalistes.

L'année de gymnastique 2010-2011 étant terminée, je vous souhaite à toutes et tous d'excellentes vacances estivales et me réjouis de vous retrouver à la nouvelle rentrée fin août.

*Sportivement
Dorys Stucki*



Société de Développement

La Torrée

Chers amies et amis de la Société de Développement du Mont, nous voici à quelques jours de **la célèbre et traditionnelle Torrée**. Les succulents saucissons vaudois, réputés loin à la ronde, provenant de chez M. Michel Henny au Mont, seront cuits dans les braises du feu du 1^{er} août et accompagnés d'excellentes salades. Venez nombreux les déguster !

Vous trouverez le programme de cette manifestation à la dernière page de ce «Aux 4 coins du Mont».

Nous vous attendons donc tous le **mardi 2 août 2011 dès 19h00** pour partager un moment convivial et de franche amitié au Châtaignier avec votre Société de Développement. Et ce sera dans une ambiance musicale, assurée cette année encore par Micky's, que nous vous ferons danser jusqu'au bout de la nuit.

Cycle de conférence : «Regards croisés sur l'adolescence»

Conférence de M. Olivier Guéniat, Chef de la Police Judiciaire du canton de Neuchâtel.

La société de Développement en collaboration avec le Home-chez-nous, remercient les quelques cent personnes que se sont déplacées le vendredi 17 juin passé pour assister à la conférence didactive et passionnante «Violence et délinquance des jeunes / l'insécurité en question» de M. Olivier Guéniat. Il a su nous expliquer avec des mots simples, la complexité de cette violence chez les jeunes et cette différence entre ce que nous entendons par les médias et la réalité. Encore un tout grand merci au Chef de la Police Judiciaire du canton de Neuchâtel pour son excellente conférence.

Dans le cadre de ce cycle de conférences, «Regards croisés sur l'adolescence», deux conférences sont encore prévues et nous sommes persuadés qu'elles seront tout aussi intéressantes.

Le jeudi 17 novembre 2011, à 20h00 à l'aula du collège du Mottier B, sur le thème «Quelle prévention contre la consommation de substances», M. Philippe Stephan, médecin, psychiatre et psychothérapeute d'enfants et adolescent(e)s s'exprimera sur la question du dépistage, des premiers signes, peut-on les identifier? Que faire?

La dernière aura lieu le jeudi 14 juin 2012 et «L'adolescence un passage douloureux dans la vie» en est le thème et le Professeur Marcel Rufo, chef du Service médico-pédagogique de la famille et de l'enfant au CHU de Marseille en sera l'orateur.

Nous vous rappelons que l'entrée de ces conférences est libre. Une raison de plus de venir y assister.

Exposition et sortie champignons

Cette année et comme déjà à plusieurs reprises, la Société de développement donne un coup de mains à la Société mycologique de Renens et notre myco-

logue officielle, Mme Véronique Niklas-Lyon. Une exposition sera mise sur pieds et une sortie champignons organisée avec le contrôle de vos paniers par des professionnels à votre retour de la cueillette se déroulera le week-end du **samedi 1^{er} octobre et dimanche 2 octobre 2011**.

Toutes les informations seront disponibles dans le prochain journal communal ou sur notre site internet :

www.sdlemont.ch

Je vous rappelle que toutes les photos de nos manifestations, toutes les informations sur la Société de Développement ainsi que sur nos manifestations sont en ligne et à disposition sur notre site internet :

www.sdlemont.ch

Un tout grand merci à notre Webmaster, Jean-Pascal Blanc.

A vos agendas 2011

Quelques dates à mettre en rouge dans vos agendas 2011, le **mardi 2 août** la célèbre Torrée au Châtaignier avec ses excellents saucissons cuits dans les braises du feu du 1^{er} août; le **samedi 1^{er} octobre** et **dimanche 2 octobre** manifestation, exposition et sortie champignons; le **jeudi 17 novembre**, conférence «Quelle prévention contre la consommation de substances» de M. Philippe Stephan; le **samedi 3 décembre** la célèbre St-Nicolas au Châtaignier avec cette année une cantine chauffée à l'entrée du Châtaignier.

Le comité se réjouit sincèrement de vous accueillir nombreuses et nombreux lors de nos manifestations afin de partager un moment de rencontre et d'amitié avec vous.

*Alexandre Cevey
Président*

Prochains journaux

Parutions Articles

Fin septembre	5 septembre
Fin novembre	5 novembre

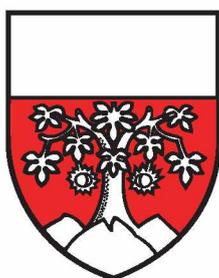
Merci de respecter le délai.

Rédaction

Grefte municipale

Route de Lausanne 16
1052 Le Mont-sur-Lausanne
Tél. 021 651 91 91
Fax 021 651 91 92
Mail grefte@lemontsurlausanne.ch

Fête Nationale 1^{er} août 2011 au Châtaignier



La Municipalité
du Mont-sur-Lausanne

&

L'Union Instrumentale vous
attendent nombreuses et nombreux



18h00 **Ouverture de la Cantine**

- Petite restauration
- Animation musicale

21h00 **Cérémonie officielle**

- allocutions
- Message de l'Eglise
- Cantique Suisse

21h30 **Farandole aux flambeaux**

- autour du feu

22h30 - **Feu d'artifice**

N'oubliez pas la célèbre Torrée du 2 août 2011

votre société de développement cuira les délicieux saucissons vaudois et vous les servira accompagnés de belles salades variées.

Société de développement du Mont-sur-Lausanne

Buvette - ambiance - musique



La Torée



Mardi 2 août

Dès 19 h au **Châtaignier**



Votre

Société de développement

cuir les délicieux

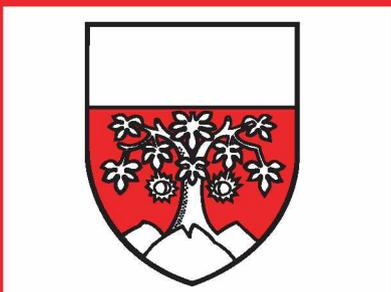
saucissons vaudois

et vous les servira accompagnés
d'excellentes salades.



Buvette

ambiance - musique



**Société de développement
du Mont-sur-Lausanne
www.sdlemont.ch**